



United Nations Environment Programme

برنامج الأمم المتحدة للبيئة • 联合国环境规划署
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT • PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE
ПРОГРАММА ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ ПО ОКРУЖАЮЩЕЙ СРЕДЕ

Finance Initiative

Innovative financing for sustainability

Compte-Rendu de la Table Ronde Francophone du PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT INITIATIVE FINANCIERE (UNEP FI) 8 Juin 2007, Paris

Nota Bene : Le présent rapport doit être lu en parallèle des présentations des différents intervenants, également disponibles sur le site de l'UNEP FI. De nombreuses informations très pertinentes ne figurent pas ici, mais seulement dans les présentations. Le présent compte-rendu et les présentations sont donc absolument complémentaires.

1. Accueil

- **Mot de bienvenue, P. Laget, Société Générale**

La Société Générale est très attachée à la Francophonie et propose de se rencontrer plus souvent sur cette base. Les spécificités françaises peuvent en effet se révéler fantastiques. Si les Anglo-Saxons sont plus « bruyants » et apparemment actifs, cela signifie-t-il que les Français sont des acteurs plus discrets et moins proactifs ? Pas nécessairement. M. Laget en veut pour preuve l'intégration de la Charte de l'Environnement dans la Constitution et la charge du numéro 2 du gouvernement, dédiée au développement durable. Parler beaucoup est une chose, mais les Francophones ont le mérite d'agir également.

- **Introduction à la Table Ronde Francophone, S. Lemmet, Directrice de la Division Technologie, Industrie, et Economie (DTIE) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE),**

UNEP FI est une initiative très importante pour la Division technologie, industrie et économie du PNUE. Ses activités transversales en font une plateforme centrale pour la Division. Les investisseurs sont les premiers à pouvoir convaincre de l'intérêt d'adopter des comportements plus responsables.

Mme Lemmet remercie la Société Générale pour son accueil en soulignant l'aspect expérimental de cette Table Ronde qui s'ouvre cette année à des institutions non signataires issues notamment du continent africain.

Elle rappelle par ailleurs l'importance pour nos sociétés de la question de la biodiversité ainsi que de celle du changement climatique. Se basant sur les données du rapport Stern (octobre 2006), elle précise que le coût de l'inaction (5% du PNB mondial) se révèle bien plus élevé que celui d'une prompt réaction (1% du PNB tous les ans). Ces projections à long terme (2040) font également apparaître un certain nombre de phénomènes alarmants tels que la fonte de la calotte glaciaire et de considérables pertes dans la forêt amazonienne, ainsi que l'élévation du niveau des mers. Le cercle vicieux dans lequel le changement climatique plonge l'humanité doit être combattu dès à présent.

Des signaux encourageants sont déjà visibles, notamment, la promesse faite par de nombreux gouvernements de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020, et de 80% d'ici 2050, ou encore, l'appel de la Table Ronde Mondiale sur le Changement Climatique lancé à l'occasion du dernier sommet du G8, que 30 membres de UNEP FI ont par ailleurs signé. Mme Lemmet félicite les institutions qui ont eu le courage d'assumer cette démarche et encourage les autres signataires de UNEP FI à agir de même.

D'autres signes sont des réponses encourageantes à la préoccupation croissante que représente le changement climatique pour nos sociétés. Ainsi, les éco technologies sont au cœur d'un secteur en pleine croissance pesant plus de 1.000 milliards d'euro. Ce secteur ne doit cependant pas être réservé aux économies occidentales. Les pays émergents doivent également pouvoir en profiter.

L'Afrique, notamment, doit bénéficier de transferts de technologies et de mesures d'adaptation. En effet, l'un des rapports du panel sur le changement climatique a conclu récemment qu'il ne serait plus possible d'y faire pousser de blé d'ici 2080 si rien n'est fait. L'Afrique sera non seulement le premier continent touché par les problèmes liés à la raréfaction de l'eau, mais il sera aussi le plus durement touché.

Mme Lemmet évoque la micro finance comme l'une des solutions pouvant contribuer à résoudre les problèmes liés au changement climatique. Il sera nécessaire d'intégrer dans les mécanismes mis en œuvre la prise en compte de critères sociaux et environnementaux. L'objectif est maintenant de recruter des membres issus du continent africain pour participer aux activités de l'African Task Force de UNEP FI. Il est en effet essentiel que l'Afrique soit bien représentée dans les ateliers du PNUÉ pour que les problématiques soient correctement prises en compte et que des réponses adaptées puissent être développées. Mme Lemmet regrette l'absence de la BMCE, seul signataire francophone africain de UNEP FI, qui n'a pas pu se libérer.

2007 est l'année du changement climatique. Ensemble, nous devons trouver des solutions en mettant autour d'une même table investisseurs, entrepreneurs et consommateurs, ainsi que toutes les parties prenantes concernées.

- **Animation, J.-P- Sicard, CDC**

Le travail de la journée pourra s'effectuer de manière informelle. Tout le monde est invité à s'exprimer.

2. Comptes-rendus des Groupes de Travail

Asset Management Working Group (AMWG), X. Desmadryl, HSBC

La "French Touch" est très appréciée de par le monde, notamment auprès des anglophones. La France prend un leadership dans l'intégration des critères liés à l'environnement, au sociétal, et à la gouvernance (ESG).

Le premier rapport important de l'AMWG date de 2004 et l'intitule « Materiality I ». Il consiste en une synthèse de 15 études réalisées auprès de brokers travaillant sur la valorisation des titres. Il en résulte quelque chose d'éminemment clair : il y a un sens à penser eux critères ESG lorsqu'on est un broker. Ce rapport a été téléchargé plus de 100.000 fois, et l'AMWG se félicite de l'impact qu'il a pu avoir.

Pour son rapport « Materiality II », sorti en 2005, l'AMWG s'est associé à une initiative de Kofi Annan : les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). Ceci concerne au premier chef les asset managers et asset owners. Les PRI ont vocation à intégrer les critères ESG dans une logique de long terme en donnant lieu à une gestion mainstream, et non seulement à une gestion de niche. Les entreprises performantes en matière d'ESG y trouvent de la valeur ajoutée.

L'AMWG a présenté un rapport à Londres à la fin du mois d'avril dernier : 15 responsables de fonds de pension, dont des Français, ont pu y exprimer leur volonté de créer de la valeur et de minimiser les risques avec l'intégration des critères ESG.

Reste à savoir comment ces critères peuvent créer de la performance ? Celle-ci est-elle mesurable ? Les deux principaux points de vue sur ce sujet sont ceux, d'une part, de Warren Buffet, qui rappelle qu'« il faut 20 ans pour construire une réputation, 5 minutes pour la détruire », et d'autre part de Milton Friedman, pour qui la responsabilité sociétale des entreprises est un non sens. Cette controverse a donné lieu à une recherche académique très abondante. Son bilan est mitigé : au fond, tout dépend de ce dont on parle. Peut-on dès lors parler de méthodologies payantes ou perdantes ? Toutes ces questions n'ont pas encore trouvé de réponses. La quête de ce « Graal financier » se poursuit, et l'AMWG y contribuera en octobre prochain avec une publication élaborée en partenariat avec Mersen, et traitant de ces problèmes.

Question

Quelles sont les spécificités de l'AMWG concernant l'Afrique ? Qu'est-il prévu en matière d'allocation des ressources pour accompagner les projets en Afrique ? Comment appréhender les problèmes de gouvernance ? Les problèmes majeurs sont aujourd'hui concentrés autour de l'eau, de l'énergie, et des transports. Ces secteurs sont les plus gourmands en ressources financières. Comment les orienter vers l'Afrique ?

Réponse

Il est vrai que les marchés émergents n'ont pas contribué aux travaux de l'AMWG. M. Desmadryl le regrette très sincèrement. Il est en effet difficile pour les pays développés d'avoir une vision extrêmement fine et exhaustive des pays émergents. La présence de représentants africains paraît indispensable. Les pays émergents ne sont pas absents des problématiques de l'AMWG. Par exemple, une question importante est de savoir comment interagissent les populations locales et ONG, d'une part, avec les banques européennes d'autre part. Pour répondre à ce type de question, la présence de représentants de pays émergents est indispensable.

Question

Comment orienter une allocation des actifs vers le continent africain ?

Réponse

Les valeurs émises par les pays africains sont tout à fait envisageables. Peut-être que la réduction de la taille des allocations les orienterait plus aisément vers le continent africain.

- **Climate Change Working Group (CCWG), J.-N. Guye, AXA**

L'objectif principal du CCWG est de sensibiliser les institutions financières, décideurs politiques et le grand public aux questions relatives au changement climatique. On ne sait pas grand-chose sur ses conséquences. Pratiquement, quel peut être le rôle du secteur financier ? Les politiques d'adaptation doivent-elles être prises en charge par les institutions financières ? Comment accompagner le protocole de Kyoto, avec notamment les Mécanismes de Développement Propre, ou bien l'Application Jointe ?

Question

Pourquoi, une fois encore, l'Afrique n'est-elle pas représentée dans le CCWG lorsqu'on sait que l'Afrique sera le continent le plus touché par le changement climatique ?

Par ailleurs, les banques ont-elles les moyens de palier à l'exploitation des forêts par les multinationales ?

Réponse

Le porteur de la question est invité à rejoindre l'UNEP FI.

La micro finance est sans doute l'une des solutions les plus concrètes aux problèmes de surexploitation des ressources naturelles dans le sens où les entreprises locales peuvent y trouver un soutien leur permettant de résister à la pression des multinationales. Ceci ne vaut, bien sûr, que si les entreprises locales intègrent plus volontiers les critères ESG dans leurs décisions. La protection des forêts peut également passer par des projets de développement propre ou des projets liés à l'agriculture en Afrique. Les assureurs peuvent agir comme des garants dans le cadre de projets financés par la Banque Mondiale, par exemple.

Question

Le secteur financier peut être utilisé comme intermédiaire pour faire passer les bonnes pratiques auprès du « client final ».

Par ailleurs, comment les institutions financières sont-elles censées assumer les coûts de recherche et développement, c'est-à-dire les études préliminaires de faisabilité.

Réponse

Les investisseurs et assureurs ont besoin d'être assurés de la durabilité de leurs projets. Il est vrai que l'UNEP peut souvent servir d'ombrelle.

Mme Lemmet évoque à ce propos le Global Environment Fund (GEF) qui travaille en coopération avec la Banque Africaine de Développement. Des mécanismes peuvent ainsi être mis en place afin d'avancer les fonds nécessaires à la réalisation des études de faisabilité.

- **Insurance Working Group (IWG), C. Boiteux Pelletier, AXA**

Il a paru nécessaire que les spécificités du secteur de l'assurance soient représentées à l'UNEP FI, tirée plutôt par les banques. L'IWG est une réunion des leaders du secteur, et est constitué d'un échantillon bien représentatif du monde occidental où, une fois encore, les pays émergents ne sont malheureusement pas représentés. A noter également une bonne représentation des différents types de compagnies : internationales et locales, réassureurs, assureurs et brokers, vie et dommages.

Un rapport très édifiant vient d'être finalisé par l'IWG. Il s'intitule : "Insuring for Sustainability: why and how the leading insurers are doing it". Il est composé de 5 parties :

- importance de la prévention
- 9 domaines clefs du secteur
 - o Changement climatique
 - o Micro-assurance
 - o Revenus tout au long de la vie
 - o Santé
 - o Risques émergents dus à l'activité humaine
 - o Ressources naturelles
 - o Recyclage

- Système de Management Environnemental des sites
- le point de vue des asset managers
- bonnes pratiques
- développement, barrières structurelles (relativité des risques), chemins à suivre

Mme Boiteux-Pelletier adresse à Butch Bacani, coordinateur de l'IWG à l'UNEP FI, ses sincères remerciements pour le travail effectué sur cette publication.

Les enjeux du secteur de l'assurance conduiront l'IWG à se pencher cette année sur le lien entre changement climatique et micro assurance. Les migrations occasionnées, ainsi que les chocs sociaux provoqués par le changement climatique occuperont une place centrale dans leurs réflexions.

Mme Boiteux-Pelletier propose de réfléchir également à des Principes pour l'Assurance Responsable.

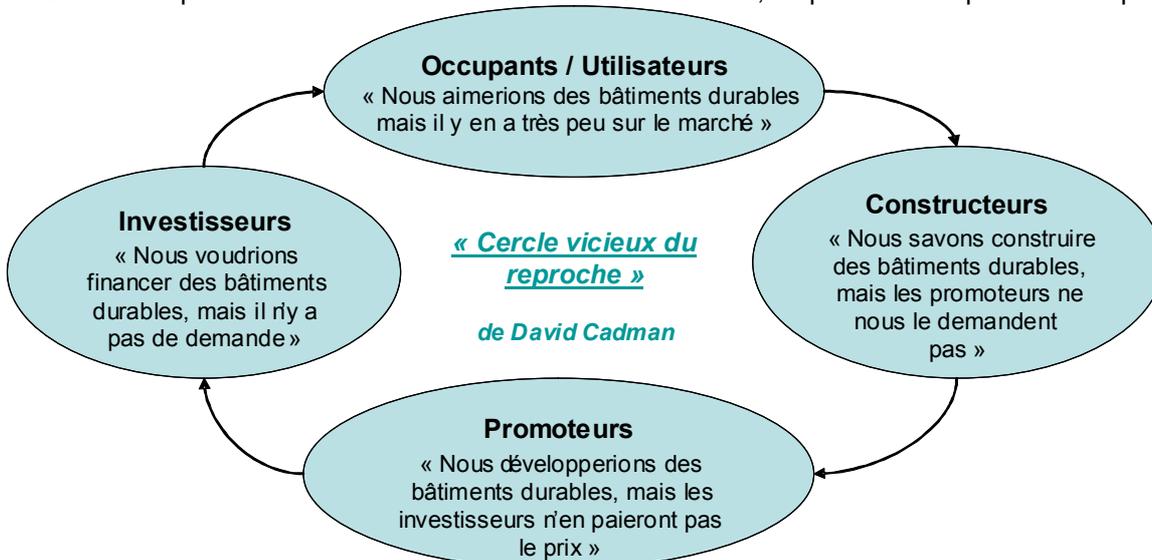
• **Property Working Group (PWG), J.-P- Sicard, CDC**

Ce groupe de travail, « Investissement Immobilier Responsable », est le dernier-né de l'UNEP FI (octobre-décembre 2006). Tels sont ses objectifs :

- Déterminer ce qu'est un ISR dans le secteur de l'immobilier
- Explorer sa pertinence financière, sa rentabilité
- Echanger des bonnes pratiques en la matière
- Promouvoir l'ISR Immobilier auprès de grands investisseurs...

L'approche du PWG n'est pas uniquement environnementale, mais également sociale. Ceci est important dans le sens où aux Etats-Unis, où des pratiques ISR se développent. Le PWG a pris position sur ce sujet. En France, la question se pose moins puisque le social est souvent déjà pris en compte.

M. Sicard évoque un cercle vicieux dont voici la schématisation, empruntée à sa présentation power point :



Les travaux du PWG laissent présager qu'il y aura une probable double notation de l'ISR Immobilier :

1. notation classique de l'« entreprise » par les agences
2. notation du produit (le bâtiment) par des professionnels certificateurs, des agences, des expertises internes....

En tout état de cause, la gestion responsable d'actifs immobiliers peut être financièrement pertinente et rentable (ou neutre). C'est ce que va tâcher de montrer la première publication du PWG, dont la sortie est annoncée pour la Table Ronde Mondiale de l'UNEP FI en octobre prochain. Le PWG se penchera également sur le calcul de l'empreinte CO2 d'un portefeuille immobilier.

Question

Y a-t-il des solutions « durables » ou « responsables » pour les investisseurs court-termistes avec, par exemples, des mécanismes de réduction des charges ?

Réponse

Les bâtiments haut de gamme intègrent de plus en plus systématiquement le « green », comme condition pour entrer dans la meilleure catégorie donc prétendre au prix correspondant... On peut imaginer à terme que cette pratique fasse tâche d'huile et s'étende à d'autres segments de la gamme, donc se traduise dans les prix auxquels les investisseurs de court terme sont confrontés.

3. Les PRI : la Pratique de l'Investissement Responsable

- **Présentation générale des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), R. Lescure, Groupama AM**

Le monde est en train de changer. La position hiérarchique du Ministre de l'Écologie, de l'Aménagement et du Développement Durables en est une splendide manifestation. Ainsi, la décision du G8 de réduire de 50% les émissions GES des 8 pays les plus riches du monde d'ici 2050, compte parmi les premiers signes encourageants.

Les PRI ont vocation à dégager des externalités positives.

M. Lescure insiste sur les processus visés par le Principe 1 : « Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements. » Tous les domaines sont ainsi visés.

En rappelant le Principe 2, M. Lescure distingue bien activisme et activité. « Nous serons des actionnaires actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques de placement. » L'objectif étant de mieux intégrer les critères que l'on considère comme important dans la gouvernance.

Le Principe 3 dit ceci : « Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG. » Il souligne la proactivité de la France sur ce point, puisqu'elle a voté la Loi no 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques. Cette loi concerne notamment environ 700 entreprises cotées en Bourse et de droit français, tenues de rendre compte annuellement de leurs impacts sociaux et environnementaux dans le cadre du rapport de gestion que présente le conseil d'administration, ou le directoire, à l'assemblée générale des actionnaires.

M. Lescure insiste ensuite sur l'importance de la diffusion de ces Principes. Il rappelle que les PRI représentent aujourd'hui 8 trillions de dollars d'actif en tout. La « boule de neige » est partie, et les PRI reçoivent régulièrement de nouvelles signatures.

Groupama AM est pleinement en phase avec son engagement sur les PRI par son intégration désormais systématique de l'analyse ESG à l'analyse financière, sa diffusion auprès de l'ensemble de sa gestion, et la constitution d'outils de monitoring et de gestion complémentaire, intégrant pleinement les paramètres extra-financiers.

- **Résultats du reporting des PRI, J.-P- Sicard, CDC**

Dans le cadre d'une démarche très structurée entre l'UNEP FI, les PRI, des assets managers et des asset owners, qui est avant tout une démarche d'accompagnement, un questionnaire relativement lourd a été adressé aux signataires des PRI.

L'esprit des PRI ne repose pas dans l'obligation de tout faire tout de suite, mais dans un effort constant pour atteindre les objectifs visés. Les PRI supposent une réelle activité des signataires. Ils ambitionnent d'apporter davantage d'accompagnement à leurs signataires et d'être plus exigeants dans le suivi de leurs pratiques que le Global Compact.

- **Contenu et mise en œuvre des PRI : la problématique, E. Borremans, BNP Paribas**

Parle-t-on ici d'une intégration complète et sans concession de l'analyse extra financière dans la valorisation des titres ? Il faut faire preuve d'humilité et de réalisme : une entreprise ne va pas voir sa valeur augmenter de 5% si elle signe Global Compact.

Toutes les sociétés de gestion ne veulent pas forcément intégrer les critères ESG de manière complète et systématique car certains clients ne veulent pas en entendre parler.

Le Principe 5 dit que « Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes. » Les signataires ont initié une action collective d'envergure pour donner plus de poids aux PRI en travaillant avec :

- Enhanced Analytics Initiative (EAI), qui est une coalition de fonds de pension visant à mutualiser le pouvoir d'achat des sociétés de gestion et fonds de pension, à l'encontre des « hedge funds » qui sont les plus gros concurrents, et dont la perspective est très court-termiste (ESG non pris en compte)
- The Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)

Il est essentiel que la question du reporting (cf. Global Reporting Initiative, PRI #6) soit traitée avec assez de flexibilité pour laisser les membres s'adapter plus aisément à ce qui a pu être fait par ailleurs (rapport DD, etc.). Il ne faut en aucun cas que les PRI ne deviennent un carcan trop rigide pour ses signataires.

Question

- L'Afrique ne participe pas aux travaux sur les PRI. Pourquoi les PRI ne suscitent-ils qu'un intérêt limité en Afrique ? Sans doute parce que les perspectives à long terme paraissent déplacées et inefficaces. Cette « fiction » est souvent mal perçue/comprise par le public. Les problèmes se vivent et se règlent au jour le jour. La raison pour laquelle une perspective à long terme est peu envisageable en Afrique réside dans le fait que les moyens eux-mêmes manquent.
- Il y a 6 principes. Peut-on n'en respecter que certains ? La vraie flexibilité, ce serait cela. Si ce ne devait pas être possible, alors les PRI seraient réservés aux institutions ayant assez de ressources financières pour les assumer.
- Par ailleurs, le changement climatique peut affecter l'immobilier. Une solution incontournable serait de revenir à l'utilisation de matériaux locaux. Il faut sensibiliser les populations locales sur ces questions.
- Concrètement, comment faire pour mettre en œuvre la responsabilité dont il est question aujourd'hui, et à laquelle je suis dévoué, lorsque nous, institutions financières d'Afrique, serons rentrés au pays ?

Réponse

Les PRI sont exigeants mais ouverts dans la forme. Au départ, il est vrai que les PRI sont conçus pour les grands fonds de pension. Mais les institutions plus petites peuvent venir les soutenir. C'est une démarche qui s'étale dans le temps : il importe surtout de pouvoir justifier et suivre son évolution, même si elle est lente.

Question

Le défi est d'identifier les méthodologies pour intégrer les critères ESG dans les processus – les rendre moins qualitatifs, malgré le coût que cela peut représenter.

Réponse

On ne sait pas bien mesurer le rapport entre la valeur financière d'une entreprise et la performance ESG. Les indicateurs n'existent pas encore de manière exhaustive et claire. Les critères ESG sont spécifiques à chaque secteur, voire à chaque entreprise. Des indicateurs sont en train d'être étudiés. Le marché est en train de prendre en compte ces critères. Les grandes agences de notations sont en train de se pencher sur la question. Peut-être qu'à terme les critères ESG seront-ils complètement intégrés dans l'analyse financière.

Question

Il est nécessaire de se voir proposer une double appréciation lorsqu'un projet est présenté : classique et environnementale. Par exemple, nous avons déjà vu des projets d'exploitation forestière rejetés sur critères environnementaux. La prise de conscience est effective, mais il faut que cela se poursuive si l'on veut réellement valoriser en prenant en compte les critères ESG.

Question

Est-il souhaitable de procéder à une exclusion sectorielle ?

Réponse

Certains le souhaitent, mais les approches thématiques se développent. On abandonne dans certains cas l'approche multisectorielle pour cibler des thèmes plus précis. L'exclusion reste d'actualité.

4. La Micro finance : le segment le plus risqué du marché?

Compte-rendu de l'African Task Force (ATF), P. Thénard, SG Afrique

(voir slides)

Question

Les institutions issues du continent africain ont des difficultés à assister aux workshops. Comment attirer nos collègues africains ? Est-il envisageable qu'une institution vienne en représenter plusieurs ?

Réponse

L'UNEP FI y travaille. Un sponsorship d'un type particulier a d'ailleurs été mis en place pour la prochaine Table Ronde Mondiale de Melbourne. Il consiste à financer la venue des institutions issues des pays émergents. Il sera évoqué en fin d'après-midi.

- **La micro finance, un outil de développement durable? P. Geslain, PlaNet Finance**

La pauvreté dans le monde est l'un des fléaux que les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) tentent d'éradiquer : réduire de moitié le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté d'ici 2015. Pour ce faire, l'Aide Internationale au Développement s'est élevée en 2006 à 106,5 milliards USD, dont 2 milliards alloués à la micro finance. Toutefois, dans l'état actuel des choses, les ODM ne pourront pas être atteints avant 2150. Une des solutions prometteuses réside dans la micro finance (MF).

Celle-ci touche principalement les femmes. Ce secteur, qui croît de 30% par an, a un bel avenir devant lui. La demande est bien plus grande que l'offre. L'encours actuel ne représente que 10% de l'encours potentiel (évalué sur la base du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté).

Les institutions de micro finance ont besoin d'assistance technique. L'investissement est surtout local pour l'instant : le potentiel d'investissement à l'extérieur est énorme. Mais il existe un fort besoin de transparence dans la gouvernance.

Peut-on dire que la micro finance est un outil de développement durable ? Il est certain que la situation en matière de santé, de pauvreté, et de statut de la femme s'est nettement améliorée.

La micro finance ne s'aventure pas souvent sur le terrain d'activités nouvelles, plus risquées par nature. Elle finance principalement des activités existantes.

L'environnement dans les opérations de MF est peu pris en compte. Le développement des micro entrepreneurs se fait bien souvent au détriment de l'environnement et occasionne souvent des problématiques de pollution. La possibilité d'intégrer les critères ESG dans la MF existe, mais il est très difficile de mesurer l'empreinte écologique d'une micro entreprise. La raison en est certes financière (coût de l'évaluation), mais également structurelle (caractère peu formalisé de la micro activité). Les difficultés rencontrées au jour le jour par le micro entrepreneur relèguent presque systématiquement les questions environnementales au rang de projet irréalisable, et ce malgré la bonne volonté que l'on peut rencontrer.

- **Les activités de la SG en matière de micro finance, P. Lacombrade, SG hors Metropole**

La Société Générale est une banque universelle présente en Europe et de part le monde. Elle a adopté une politique volontariste de croissance avec une position concurrentielle vraiment forte (la SG est située dans les 3 premiers dans chacun des pays où elle est implantée). Elle est surtout présente dans les pays où le niveau de développement humain est faible. La problématique de la pauvreté lui est donc très familière.

La SG s'est aventurée dans la micro finance afin de lutter contre l'exclusion due entre autres à l'absence de services financiers dans ces régions. La micro finance prolonge assez naturellement les activités d'une banque traditionnelle.

La SG a été approchée par des institutions qui cherchaient à consolider leur actionnariat. Le processus de ce type d'opérations est très long. Aujourd'hui, la SG se félicite de 3 prises de participations dans les institutions de micro finance. Les objectifs de ces dernières sont assez ambitieux. Ils consistent notamment en une croissance durable et pérenne.

Pour autant, la SG essaie de ne pas dévier de ses missions originelles. Les questions liées à la gouvernance sont au cœur de la stratégie de la SG dont la direction a demandé à toutes ses filiales de s'impliquer activement. Les difficultés dans l'émergence d'institutions de MF sont en effet bien souvent d'origine réglementaire, et liées à l'environnement local.

- **Les activités de BNP Paribas en matière de micro finance, E. De Lutzel, BNP Paribas**

Les banques commerciales peuvent approcher la micro finance suivant deux aspects, business ou philanthropie.

Pour BNP Paribas, la micro finance constitue le champ naturel de citoyenneté de la banque. Le projet international de micro finance, approuvé par le Comité Exécutif en juin 2006, vise en premier lieu à déployer le refinancement d'institutions de micro finance dans un maximum de pays où la banque est présente. C'est un projet citoyen, qui est déployé en mode business, avec des moyens business mais au service d'objectifs sociaux.

BNPP n'a pas besoin de la micro finance en tant que business pour vivre. Celle-ci n'est donc ni un centre de profit, ni un pur acte de philanthropie à fonds perdu. L'objectif est seulement de couvrir les coûts. Les critères sont donc tout autant sociaux (impact en nombre de personnes financées et en qualité) que financiers (engagement en €). En France avec 2000 € on finance un micro entrepreneur de l'Adie mais en Afrique avec la même somme on finance 10 à 100 fois plus de monde. Pour autant, il ne faut pas négliger la France. C'est pourquoi BNPP a investi 3 millions d'euro dans le « projet Banlieue », dont 2 M à la disposition de l'Adie.

BNPP déploie son projet de micro finance à travers ses deux réseaux : réseau de banques de détail en Afrique, banque de gros en Amérique latine, Asie et Europe. Six mois après son lancement officiel, le projet de micro finance international touche une centaine de collaborateurs sur les territoires et dans les fonctions de la banque.

BNPP travaille en France en étroite collaboration avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) depuis 1993. Cetelem, filiale de BNPP, a également procédé à du transfert de compétences en faveur de l'Adie.

La direction des risques travaille en étroite collaboration avec BNPP Micro-φ. C'est une sorte de révolution intellectuelle de travailler avec des institutions qui font un total de bilan de moins de 100 millions d'euro – d'autant que ce sont souvent des ONG !

Le danger de voir ce qu'il convient d'appeler « l'effet Yunus = Yunus apparaît et la pauvreté disparaît », c'est de voir la micro finance décevoir en promettant plus qu'elle ne peut délivrer. Il y a beaucoup de liquidités pour la micro finance sur le marché aujourd'hui à cause de l'engouement autour du prix Nobel.

Outre le micro crédit, l'industrie bancaire a un vrai sujet à traiter concernant les transferts des travailleurs migrants, qui représentent chaque année 200Md USD soit plus de deux fois l'aide publique au développement/ émergents. Pour l'instant, il n'existe que deux solutions pour les transferts d'argent : Western Union, qui peut prélever jusqu'à 15% de commission pour des petits montants, et l'envoi de colis qui ont une fâcheuse tendance à disparaître en cours de route.

Le bénévolat de compétences peut servir à aider les institutions de MF à améliorer leur efficacité. BNPP est en train de développer un tel bénévolat de compétences, en mobilisant les membres de son association de retraités, en particulier dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion et le contrôle des risques.

BNPP entend devenir un acteur majeur dans la micro finance, mais cette activité de refinancement d'institutions de micro finance restera petite par rapport au bilan de la banque. Le premier objectif est la recherche d'un impact social. L'impact interne est également important en terme de personnel. M. de Lutz en veut pour preuve le nombre de candidature qu'il reçoit chaque jour de gens désirant travailler dans ce secteur.

- **Promouvoir la durabilité des opérations de micro finance, L. Borin, Actionstream Int.**

Actionstream Int. est spécialisée dans les montages de PME.

L'expérience est très mitigée pour les investissements institutionnels : 50% seulement de ces projets se sont avérés durables. En revanche, les investissements de micro finance sont un véritable succès. Le portefeuille de la compagnie est très bien composé. Les institutions de MF sont généralement très performantes.

- **Les activités du Crédit Communautaire d'Afrique, A. Nkemla, CCA (annulé)**
- **Les activités de Bank of Africa en matière de micro finance, B. Doutrebente, BOA (annulé)**

Question

N'existe-t-il pas un risque que les grandes structures ne viennent écraser les petites institutions locales ?

Par ailleurs, il est clair que des capitaux sont encore nécessaires, mais le problème va plus loin que cela : d'autres services financiers sont également nécessaires, tels que la carte bancaire, la micro assurance, etc. Il faut pour cela que soient résolus les problèmes liés à la compétence et au financement de ces services. L'initiative de BNPP est saluée.

- Concrètement, est-il possible d'envoyer des bénévoles en Afrique afin que ce transfert de compétences se réalise ?
- Pourquoi A-t-on si peu entendu parler d'actions caritatives aujourd'hui ? Bank of Canada, par exemple, est très active en la matière.
- La dimension sociale est peu présente dans les présentations des différents intervenants. Pourquoi se concentrer surtout sur l'environnement ?

Réponse

Les bénévoles envoyés par BNP P ne percevront pas de rémunération, il est en revanche attendu que les IMF couvrent les coûts de transport et d'hébergement .Au départ, BNPP veut concentrer son action bénévole sur les pays où elle a des implantations, même si rien n'est exclu pour la suite (la personne qui avait posé la question est originaire du Cameroun, où BNPP n'a pas d'implantation).

Réponse

L'Association Nationale des Contrôleurs de Gestion (DFCG) pourrait également envisager d'envoyer des bénévoles en Afrique.

Réponse

La SG fait du mécénat mais communique très peu dessus.

Réponse

Les entreprises européennes communiquent beaucoup moins sur leurs activités caritatives que les Anglo-Saxons. Peut-être faut-il apprendre des Américains ?...

Question

Il faudrait que les réflexions quant à l'Afrique ne se limitent pas à la micro finance. Une fois encore, l'Afrique est mal représentée.

Question

Il faut distinguer micro finance et micro crédit.

Question

Quelle alternative consistante existe-t-il à Western Union ?
Pensez-vous développer vos activités de banque et de micro finance au Nigeria ?

Réponse

Les banques francophones travaillent surtout avec les pays francophones.

Réponse

La SG était implantée au Nigeria mais a dû abandonner sa position en raison de problèmes de gouvernance.

Réponse

Il existe de plus une forte concentration de banques au Nigeria (plus de 60). La concurrence y est très rude !

Question

Une collaboration avec des institutions déjà installées sur place est-elle envisageable ? Des programmes allant dans ce sens existent déjà. Leur but est de développer des synergies.

Réponse

BNPP serait ravie de travailler avec de nouveaux partenaires et en particulier avec des banques locales. A terme, ce type de collaboration doit contribuer à une dilution du risque.

Réponse

Le développement des institutions de MF (en terme de création surtout) est tributaire des institutions financières publiques type banque de développement.

5. Le management responsable du risque de crédit

- **Le risque de crédit et le développement durable / Guide des risques sociaux et environnementaux liés à la micro finance, A. van Winden, FMO**

La FMO investit depuis plus de 10 ans dans la micro finance. Cette activité représente 143 millions d'euro investis dans 42 institutions et fonds, dont 7 en Afrique. Parmi elles, Africap, Lafayette, Aciba, Novobanco, Pro Credit Gana.

Comment gérer les risques afférents à la micro finance ?

Dans le cas d'un financement direct, il suffit d'être en accord avec la réglementation internationale. Pour les grandes entreprises, ceci n'est pas forcément difficile à mettre en œuvre. Pour le financement indirect, il faut être en accord avec la réglementation nationale uniquement.

Comment développer un système de gestion des risques qui couvre tout le portefeuille ? Après enquête, l'on s'aperçoit qu'il faut développer des guides plus spécifiques. C'est pourquoi un guide dédié aux risques liés à la micro finance a été élaboré.

Le guide présenté aujourd'hui est constitué de fiches qui ont été utilisées lors de formations en Inde et au Pérou. Il prend en compte l'hétérogénéité qui peut exister entre les clients des institutions de MF (de la micro à la grande entreprise). L'esprit de ce guide repose dans le *conseil*, et non l'obligation imposée au client. Il faut montrer à ce dernier l'intérêt direct de la prise en compte de critères ESG. Il faut par ailleurs s'arranger pour que cette prise en compte ne soit pas coûteuse.

L'agent de crédit est invité à approcher le client avec la fiche technique. S'il s'aperçoit que le client utilise une machine, il doit analyser les mesures de sécurités nécessaires et réalisables. Il doit trouver un accord avec le client en utilisant un discours incitatif.

Le guide est disponible en anglais et en espagnol. La FMO est prête à le mettre à disposition des personnes intéressées si ces dernières étaient prêtes à le traduire en français.

Question

Est-il possible de faire la même chose pour les TPE ou PME ?

Réponse

Ceci est très envisageable.

Question

Globalement, l'opération est-elle un succès ?

Réponse

Le guide a été utilisé auprès d'une grande variété de clients. Il faut que les réponses apportées soient claires, simples et concrètes. Il faut inclure le management des clients dans la formation. Certains managers ont voulu commencer à implémenter le guide en interne (expérience au Pérou) : le succès ne fait pas de doute.

6. Conclusion

- **Résumé, P. Thénard, SG Afrique**
 - Les présentations auxquelles nous avons eu droit aujourd'hui ont été très denses. Elles nous ont permis d'apprendre beaucoup de choses.
 - En ce qui concerne le changement climatique, l'on peut affirmer que les « choses bougent ». Les comportements changent, qu'on le veuille ou non.
 - La prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance doit s'étendre à tous les niveaux de la finance. Bien qu'elle ne s'applique aujourd'hui qu'à la gestion d'actifs à long terme, cette intégration devra se produire jusque dans la micro finance.

- Le rapport de l'Insurance Working Group vient d'être édité. Son succès place la prochaine publication du WG sous de bonnes hospices. Il concernera la micro assurance.
 - Le Property Working Group a montré la rentabilité des investissements immobiliers prenant en compte les critères ESG.
 - Le marché va intégrer les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) dans sa logique – même auprès de ceux qui ne seront pas d'accord ! L'on dit bien : « le marché a toujours raison ». L'intégration des critères ESG dans l'analyse financière est inexorable.
 - Les Hedge Funds ignorent pour l'instant les PRI. Ceci risque de produire de gros problèmes.
 - Il existe différentes approches de la micro finance.
 - Mais il y a de la place pour tout le monde, même les petites institutions de MF.
 - La MF n'est pas l'outil ultime du développement durable, mais elle y participe.
 - La FMO a contribué de manière très fouillée à la recherche sur la MF.
 - Il est nécessaire de créer des structures régionales plus réactives.
 - Le guide de la FMO sera très vraisemblablement traduit. Il a été proposé de se cotiser entre signataires francophones de l'UNEP FI pour le traduire en français.
- **Présentation de la Table Ronde Mondiale de l'UNEP FI, 24 et 25 octobre 2007, Melbourne, K. Lawal, UNEP FI**

Mlle Lawal présente les différentes possibilités offertes aux signataires de sponsoriser cet événement majeur de l'agenda de la finance responsable. Elle insiste particulièrement sur le sponsorship non monétaire qui consiste pour un signataire à financer la venue d'institutions financières issues des pays émergents. Cette option est particulièrement importante dans le sens où elle a vocation à assurer une certaine représentativité qui, comme nous avons pu en témoigner aujourd'hui, n'est pas aisément réalisable ni réalisée. Les signataires francophones sont vivement invités à envisager cette option.

Mlle Lawal remercie très chaleureusement tous les participants.

**La Caisse des Dépôts sponsorise la venue d'institutions africaines
à la Table Ronde Mondiale de l'UNEP FI
(Melbourne, 24 et 25 octobre 2007)**

La Table Ronde Francophone de l'UNEP FI s'est ouverte cette année à quelques institutions financières africaines non signataires. Leur présence a été l'occasion d'échanges éminemment intéressants, dont on ne peut qu'espérer la reconduction. Le continent africain est en effet sous-représenté dans les activités de l'UNEP FI. C'est un vrai problème auquel l'UNEP FI cherche à remédier. Pour contribuer à cela, la Caisse des Dépôts a proposé un sponsorship de la Table Ronde Mondiale de l'UNEP FI dont le montant sera dédié à la couverture des frais de déplacement et de séjour à Melbourne d'institutions africaines qui, sans cela, ne pourraient participer.

L'UNEP FI est particulièrement heureuse d'annoncer cette initiative. Il s'agit de la première du genre et la Caisse des Dépôts a été chaleureusement remerciée par Mme Sylvie Lemmet (UNEP DTIE), également présente lors de la Table Ronde Francophone. Un rendez-vous aussi important que celui de Melbourne exige en effet que soit corrigée la sous-représentation des pays émergents. Aussi, l'UNEP FI encourage ses signataires à suivre le formidable exemple de la CDC.

Coordinateur : Olivier-Paul Nirlo